

L'accompagnement personnalisé en Seconde

Ce dispositif concerne les lycéens des voies générale et technologique. Il les aide à s'adapter au lycée et à se préparer à l'enseignement supérieur.

- [Une réponse diversifiée aux besoins des élèves](#)
- [L'accompagnement personnalisé à chaque niveau](#)
- [Une marge d'initiative pour les équipes pédagogiques](#)

Une réponse diversifiée aux besoins des élèves

L'accompagnement personnalisé est intégré à l'horaire des élèves. Il se déroule sur **54 heures annuelles**, soit 2 heures par semaine en moyenne. C'est un temps d'enseignement distinct des heures de cours traditionnelles.

Les **équipes pédagogiques proposent** ses modalités d'organisation au **conseil pédagogique**, puis le chef d'établissement les soumet à l'approbation du conseil d'administration.

Il inclut plusieurs activités :

- un **soutien** aux élèves qui rencontrent des difficultés ;
- un **approfondissement** des connaissances ou une autre approche des disciplines étudiées ;
- une **aide à l'orientation**, qui s'appuie sur le parcours de découverte des métiers et des formations.

Dans tous les cas, l'accompagnement permet un travail sur les méthodes disciplinaires et interdisciplinaires.